

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 26 mars 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) : Monsieur Mathieu CAHN ayant donné pouvoir à Madame Suzanne KEMPF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Stéphanie KOCHERT ayant donné pouvoir à Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY

Excusé(s) :

Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Martine JUNG, Madame Christiane WOLFHUGEL

Rapporteur : Monsieur Yves SUBLON

**N° CD/2018/007 - 310 -**  
**Proposition de mobilisation exceptionnelle en faveur de l'emploi - Proposition d'approbation d'un projet de convention annuelle d'objectifs et de moyens concernant les contrats aidés et les conventions de délégation afférentes**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve les termes du projet de convention annuelle de moyens et d'objectifs (CAOM) à conclure avec l'Etat pour l'année 2018, joint en annexe à la présente délibération ;

- décide de consacrer un engagement financier et humain exceptionnel afin de répondre à un double objectif :

o pour les employeurs, afin d'éviter une augmentation trop brutale du reste à charge des contrats aidés, et pour les petites structures associatives, et les établissements, notamment les EHPAD, d'avoir à faire des choix qui conduiraient à précariser la structure et le service rendu à leurs usagers ;

o pour les bénéficiaires du RSA, de perdre des opportunités d'emploi.

- décide, dans ce cadre, d'accompagner 1 200 contrats aidés pour l'année 2018 selon la répartition suivante :

. 300 contrats aidés à durée déterminée d'insertion au sein des structures d'insertion par l'activité économique ;

. 700 contrats dans le cadre du dispositif "Parcours Emploi Compétences" :

\* décide pour ces 700 contrats PEC, du taux de prise en charge à hauteur de 80% ,

\* décide que 100 de ces contrats seront délégués à Pôle Emploi dans le cadre de recrutements en faveur de l'Education nationale ;

- . 200 contrats Initiative Emploi (CIE) dans le secteur marchand et décide que 50 de ces contrats seront confiés à CAP Emploi, en faveur des allocataires en situation de handicap ;
- approuve les termes des projets de conventions annuelles à conclure pour l'année 2018, respectivement avec Pôle Emploi et CAP Emploi, joints en annexes à la présente délibération ;
- approuve les termes du projet de convention pluriannuelle à conclure avec l'ASP pour la période 2018/2020, joint à la présente délibération ;
- autorise son Président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180326-lmc1117468-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 03/04/18